

Extrait du registre des délibérations du comité syndical

Comité syndical du 4 juin 2015

DELIBERATION N° 15-004

Objet : Modification des statuts du Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique
Annexe : Statuts modifiés

SOUS-PRÉFET DE PONTOISE

26 JUN 2015

ARRIVÉE

Le quatre juin deux mille quinze à quatorze heures trente, se sont réunis à l'Hôtel du Département sis à Cergy les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique sous la présidence de Monsieur Arnaud BAZIN.

Sont présents :

Date de convocation : M. Arnaud BAZIN

Président du Conseil départemental du Val d'Oise

28 MAI 2015

Mme Marie-Christine CAVECCHI

Déléguée du Département du Val d'Oise

M. Pierre-Edouard EON

Délégué du Département du Val d'Oise

Mme Djida TECHTACH

Déléguée du Département du Val d'Oise

Mme Christiane AKNOUCHE

Déléguée de la CC Carnelle Pays de France

M. Jean-Louis DELANNOY

Délégué de la CC Vallée de l'Oise et des Impressionistes

26 JUN 2015

M. Jean-Marie PIERRAT

Délégué de la CC Vallée du Sausseron

Mme Corinne VASSEUR

Déléguée de la CC Haut Val d'Oise

Acte rendu
exécutoire :

M. Serge KASZLUK

Délégué de la CC Ouest de la Plaine de France

M. Armand DEDIEU

Délégué de la CC Vexin Centre

M. Pierre BEMELS

Délégué de la CC de la Vallée de l'Oise et des 3 Forêts

26 JUN 2015

Publication ou
notification :

26 JUN 2015

Est excusé et suppléé :

M. Pierre BARROS

Délégué de la CA Roissy Porte de France,
suppléé par M. Marcel BOYER

Ont donné pouvoir :

M. Gérard SEIMBILLE

Délégué du Département du Val d'Oise, a
donné pouvoir à Mme Marie-Christine
CAVECCHI

Mme Michèle BERTHY

Déléguée du Département du Val d'Oise, a
donné pouvoir à M. Pierre-Edouard EON

Secrétaire de séance :

M. Arnaud BAZIN

Le Comité Syndical :

*Vu les articles L.5721 et L.5722 du code général des collectivités territoriales,
Vu l'arrêté préfectoral A 15 - 060 - SRCT portant création du syndicat Val d'Oise Numérique,
Vu les statuts du syndicat Val d'Oise Numérique,
Vu le rapport n° 15-004,*

Après en avoir délibéré (95 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION),

APPROUVE la modification des statuts du Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique ;

AUTORISE le Président à notifier la modification des statuts du syndicat mixte ouvert Val d'Oise Numérique à l'ensemble des Présidents des organes délibérants représentés au sein du syndicat ;

DONNE pouvoir au Président afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président

Syndicat Mixte Ouvert
Val d'Oise Numérique


Monsieur Pierre-Edouard EON

